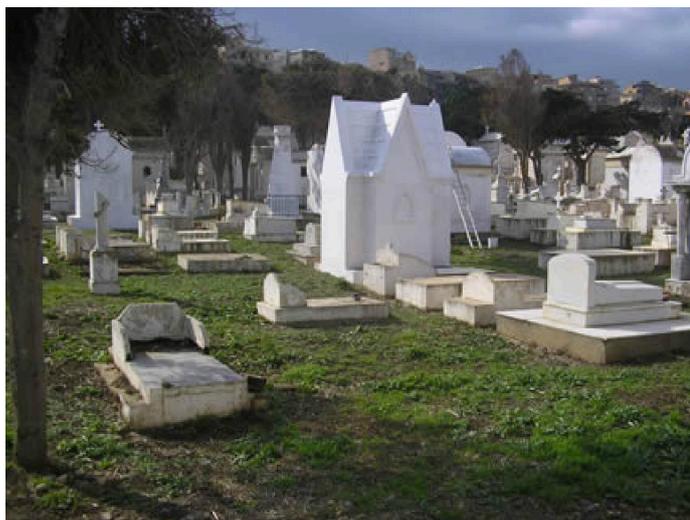


Cimetière chrétien de Guyotville

(Aïn Benian, Algérie)

Action spécifique 2019



A l'initiative de l'association :
« à la mémoire de nos anciens de Guyotville »

association de loi 1901 , RNA N° W134004279 , JO du 26/11/2011, inscrite
à la sous-préfecture d'Istres(13)

Siret : 814 313 938 00015 APE : 9499Z

Adresse siège : 33, rue Robert Schuman-Domaine Beauprés –Mr PEREZ
13700 Marignane

Tél : 04 42 30 23 37 (Président : Mr André PEREZ)

Site web : cimetiere.guyotville.free.fr

Courriel : 1chefandre@gmail.com

Adresse du cimetière : RN 11 – Aïn Benian- Wilaya d'Alger -Algérie-

Projet : Sécurisation-Restauration-Entretien



Pourquoi ?

Il faut en finir avec les intrusions quasi-journalières dans le cimetière du fait des enfants des cités voisines (terrain de jeu), d'adolescents (soirées enfumées) et d'adultes (vol de matériaux, caches d'objets...).

Le carré militaire de nos morts 14/18 et 39/45 a même disparu !

Ce projet a pour objectif premier et urgent de sécuriser l'accès au cimetière par une surélévation des murs de clôture facilement franchissables, et de fermer les 2 entrées par de solides portails fermés et cadénassés, pour protéger ce lieu de mémoire et de repos pour nos anciens.

Ensuite, entreprendre la restauration de l'allée centrale (Ste Marie) jusqu'à la stèle pour permettre un accès propre jusqu'au centre du cimetière, matérialisé par la stèle.

Sécurisation :

Ce qui a été fait en 2017/2018:

- les 2 portails d'entrée ont été changés par notre association (voir photos).
- le mur du haut, mitoyen avec le cimetière musulman, a été surélevé de 1m50, en double rangée de moellons, crépi et peint sur une longueur de 53 Mètres, soit la moitié de sa longueur totale (voir photos).

Ce qui est prévu en 2019 :

-Il faut absolument finir la surélévation de la 2^e partie du mur du haut, par la construction de 50 mètres supplémentaires, pour en finir avec les franchissements aisés par ce côté du mur.

-Restaurer l'allée principale : il faut préparer le sol, le désherber, et le recouvrir d'une couche de graviers.

Le but est de la rendre propre et praticable par tous, surtout les personnes âgées, et limiter au maximum le désherbage récurrent de ces parties essentielles.

- Il faut arracher et remplacer les arbres morts ou couchés par les intempéries et les années. Nous voulons replanter une dizaine de cyprès-totem.

Entretien

Ce qui a été fait :

- En 2017 et 2018, avant chaque voyage à Guyotville, organisé dans notre cimetière avec la participation d'importants groupe d'anciens « guyotvillois », la totalité du cimetière fait l'objet d'un désherbage en été.
- En 2019, Il faudra prévoir le débroussaillage annuel.

Travaux 2019 à entreprendre

1/ Photo du mur construit en 2018 (53 M), qui reste à terminer (50 M) en 2019



Il faut finir ce mur par surélévation de 50M de long sur 2m de hauteur par une double rangée de 2 moellons avec poteaux intermédiaires, après réfection de la semelle, le chaînage, le montage d'une corniche.

L'ensemble sera crépis et peint (idem que photo ci-dessus).

En M², cela représente : 2 rangées de x 50m (longueur) x 2m (hauteur) , soit 200 M² à construire et crépir. Puis peinture de la totalité du mur (nouveau et ancien du bas).

2/ Rénovation de l'Allée Ste Marie jusqu'à la stèle du mémorial :



- les ARBRES :

Abattage de 7 grands arbres morts dans l'allée, transfert des déchets.

Plantation de 10 cyprès-totem de 3m de haut, de l'entrée du cimetière jusqu'à la stèle.

- Création d'une ALLÉE centrale piétonne (200M²) :

Nettoyage, désherbage, nivellement de l'allée (200 M²) jusqu'à la stèle, et transfert des déchets.

Fourniture et pose de bâches nylon isolante.

Fourniture et pose d'une couche de graviers (15 à 20 cm).

Fourniture et pose de « pas japonais » (planches bois, stabilisatrices du gravier)

2019 - Poursuite du projet de restauration

1 / Il faut finir la construction de la surélévation du mur principal, commencée en 2018.

Sur les 103m de longueur totale, il en a été surélevé 53m ; il reste donc 50m à construire sur 2m de haut.

(mur doublé par 2 largeurs de moellons, avec poteaux intermédiaires, crépissage et peinture)

2/ Création d'une allée piétons, face à l'entrée principale, en bas du cimetière, jusqu'à la stèle centrale.

3/ Abattage des arbres morts et plantation de cyprès-totem en remplacement, dans l'allée centrale.

La date de mise en route est prévue pour le courant du 1er semestre 2019 et pour une durée de 6 mois.

En avant projet, l'association a pour OBJECTIFS :

- l'élaboration du Budget prévisionnel 2019 pour ce projet
- la collecte de fonds par son bureau de 5 membres bénévoles actifs,
- la présentation du projet à travers son site internet, et son suivi
- une campagne courrier et mailing auprès des "anciens de Guyotville". Mais ces dons privés ne pourront pas suffire à couvrir les travaux importants prévus dans le projet.
- faire des demandes de subventions auprès des collectivités (locales, régionales), s'avèrent indispensables pour boucler notre projet de sécurisation et de restauration du cimetière.

Indicateurs de réalisation :

- 1-Le cahier des charges est chiffré (devis dans les conditions tarifaires de l'Algérie)
- 2-La collecte de dons privés a commencée, mais sera certainement insuffisante pour la totalité du projet (le trésorier donne les indicateurs de collecte)
- 3-La part des subventions publiques obtenues et des nouvelles adhésions, déterminera le % de travaux qui pourront être accomplis en 2019.
- 4-Le lancement et le suivi sur place des travaux, nécessiteront un déplacement de 2 membres du bureau.
- 5-L'avancement des travaux (murs, allées, arbres) sera publié sur notre site internet en photos, mois par mois, pour en informer tous les contributeurs.
- 6-A la fin des travaux, un déplacement d'un membre du bureau, validera la fin du projet, et en avisera les membres et donateurs de l'association.
- 7- Un compte-rendu financier sera envoyé obligatoirement à chaque contributeur de Subventions en justifiant les dépenses et les écarts constatés éventuellement.

1/ Travaux 2017-2018 : Changement des portails d'entrées



Les anciens portails en grillage avaient été détruits ; ils ont été remplacés par de solides portails en fer forgé plein, et montés de serrures à clés et cadénassés.

2/ Travaux 2017-2018 : 1ère surélévation du mur mitoyen



Long:53 M Haut:1m50-2M sur deux rangées de moellons. Il reste encore 50M à construire !

Restauration en 2018 de sépultures par les familles

Au vu des résultats obtenus par notre association (adhérents au projet, subventions, travaux...) et du sérieux de notre travail de bénévoles, nous avons obtenu la confiance et l'engouement de plusieurs familles qui, après avoir participées à des visites mémorielles sur place (23 personnes en 2017, 28 personnes en 2018), ont décidées d'entreprendre la rénovation de leurs sépultures (ex.ci-dessous) :





Une tombe du « carré militaire » a été repérée et reconstituée (ci-dessous)



Présentation de l'association : le Bureau



Les membres du Bureau



Président : André PEREZ , né le 10/06/1938 à Guyotville

Vice-Président : Bernard KUSTER , né 25/06/1941 à Alger, domicilié à Aïn Benian

Secrétaire : Jean-Raymond DI FINA , né le 03/10/1951 à Guyotville

Secrétaire-adjoint : André OCHOA, né le 26/012/1941 à Guyotville

Trésorier : Jean-François GINER, né le 14/06/1947 à Guyotville

Trésorier-adjoint : Bernard COSTA, né le 31/03/1953 à Guyotville

Tous les membres du Bureau sont BÉNÉVOLES (pas de salariés) et notre association s'interdit d'organiser des réunions festives de ses membres.

A mi-2018, nous dénombrons près de 70 adhérents et donateurs, partageant avec nous le devoir de mémoire et les valeurs de la République. Fin 2017 nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès la la région PACA et la Mairie de Marseille. Nous avons obtenu en 2018 une subvention de 5126€ de la région PACA et une autre de 2000€ de la Mairie de Marseille.

Présentation de l'association : historique



Dés 2008, aux fins d'estimer l'état du cimetière, une visite de reconnaissance avait déjà été organisée à Guyotville en accord avec les autorités locales.

En 2011, le 26 novembre, sous le N° W134004279, l'Association "A la mémoire de nos anciens de Guyotville" a été créée pour sensibiliser les « Guyotvillois » au pourquoi de notre action.

Sauvegarder le cimetière, est le seul objet de notre association, et nous y mettons toute notre bonne volonté, avec des membres entièrement bénévoles.

Mais aussitôt il a été question de regrouper notre cimetière vers Alger (El Biar), et notre association se mit alors en sommeil financièrement (pas de dépenses, pas de recettes) jusqu'en 2014, dans l'attente de la décision prise par les gouvernements algériens et français.

Pendant cette période, ses membres fondateurs ne restèrent pas inactifs, et sur fonds privés, se rendirent sur place pour continuer à alerter et informer la municipalité locale, le Consulat de France à Alger, et échanger avec le ministère des Affaires Etrangères (photos à l'appui), ce qui a participé à sa sauvegarde et aux lancement de petits travaux d'entretien entrepris par le Consulat en 2014.

Lien vers : [Ambassade de France: Cimetiere-chretien-d-Ain-Benian](#)

Maintenant qu'il est acté par les deux pays, que le cimetière d'Aïn Benian ne fait plus partie de la liste des cimetières chrétiens et juifs à regrouper sur Alger, et que nos ancêtres ne seront pas déplacés, nous avons le devoir de ne pas le voir être détruit sur place et de démarrer au plus vite sa sécurisation et sa restauration.

NOTRE CIMETIERE EST SAUVEGARDÉ , MAIS IL EST EN DANGER !

Nos atouts : après plusieurs voyages effectués à titre privé par la plupart des membres du bureau, nous avons une bonne connaissance de terrain, nous avons un vice-président vivant sur place, des contacts déjà pris avec la mairie (APC Aïn Benian) et le service du Consulat d'Alger. Nous avons aussi échangé des courriers (avec réponse) avec le Ministère des Affaires étrangères concernant la situation du cimetière .

Notre projet s'inscrit dans le cadre d'une politique publique

Source : site Consulat de France à Alger

<http://alger.ambafrance-dz.org/-Cimetieres-presentation->

Historique et Bilan des accords prévus entre la France et l'Algérie :

La première phase du plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, annoncé le 3 mars 2003 par le Président Chirac, lors de sa visite d'Etat en Algérie, s'est achevée en 2011. La mise en œuvre et l'exécution de ce plan d'action et de coopération ont été confiées au Ministère des affaires étrangères, à la Mission Interministérielle aux Rapatriés (MIR), à l'Ambassadeur et aux Consuls généraux de France en Algérie, dans un climat de parfaite coopération avec les associations de rapatriés et les autorités algériennes. Il faut saluer l'implication d'associations de rapatriés présentes sur le terrain qui entreprennent, en étroite coopération avec les postes consulaires concernés, des travaux d'entretien et de rénovation. Ce plan, articulé autour de trois axes : rénovation, entretien et regroupement, a permis de recenser 523 cimetières (453 cimetières chrétiens, 59 cimetières israélites et 11 cimetières mixtes) ; soit 209.618 sépultures civiles dont 158.811 sépultures chrétiennes et 50.807 sépultures juives.

La liste n'est toutefois pas exhaustive, certaines régions restent en effet difficiles d'accès, en raison du contexte sécuritaire. 84 cimetières ont été regroupés (arrêtés des 7 décembre 2004 et 9 octobre 2007) ; Le regroupement ayant été envisagé uniquement lorsque les sites avaient subi des dommages irréremédiables, ou que nous ne pouvions plus envisager des travaux pérennes de réhabilitation. Conscient de l'ampleur de la tâche, le Président Sarkozy a réaffirmé, au retour de sa visite d'Etat en Algérie, en décembre 2007, la volonté de la France de poursuivre les efforts accomplis afin de conserver le patrimoine commun que constituent les cimetières civils en Algérie au titre du devoir de mémoire et du respect envers les défunts et leurs familles.

Au cours de la visite d'Etat du Président Hollande à Alger les 19 et 20 décembre 2012, les deux Chefs d'Etat ont signé « **la Déclaration d'Alger sur la coopération entre l'Algérie et la France** » présentant les objectifs assignés à cette coopération. Parmi ces objectifs, figure la question de la mémoire commune et notamment l'échange d'informations pour la localisation de sépultures de disparus pendant la guerre d'Algérie. Une seconde phase du plan d'action visant 138 cimetières a été élaborée et approuvée par le Ministère de l'Intérieur algérien (arrêté du 29 juin 2009). L'arrêté du 23 juin 2011, publié au JORF, établit la liste des 137 cimetières situés en zones rurales, objets de regroupements. Les familles disposaient alors d'un délai de quatre mois, à compter de la date de publication au Journal Officiel, pour manifester auprès des Consulats concernés, leur souhait de rapatrier, à leurs frais, les restes mortels de leurs défunts en vue d'une inhumation en France.

Les travaux de regroupements étant prévus de 2012 à 2015, les familles peuvent, jusqu'en 2015, s'adresser aux Consulats compétents afin de connaître les dates de regroupements du ou des cimetières concerné(s). Les consulats à Alger, Annaba et Oran travaillent en étroite concertation avec les autorités algériennes et ne manquent pas de les responsabiliser afin que les cimetières rénovés ne soient pas laissés de nouveau à l'abandon.

Bénéficiaire : le cimetière de Guyotville



Cimetière européen sur la commune de Guyotville (actuellement Aïn Benian, Daïra de Cheraga, Wilaya d'Alger) à 15kms à l'Ouest de la capitale. Sa surface est environ 12.000m² clôturés (terrain de 100m x 120m). Il se trouve à l'entrée de la commune, séparé de la mer par la route nationale N11.

Il y a environ environ 530 sépultures plus une stèle d'ossuaires de 322 morts du vieux cimetière, où sont inhumés nos anciens de Guyotville et ses enfants morts pour la France.

Le village de Guyotville comptait moins de 8.000 habitants en 1962. Actuellement, la commune compte plus de 90.000 hab. et est devenu la station balnéaire préférée des algérois et de leurs élites. Elle est sujette à une urbanisation outrancière pour faire face à sa démographie. Le vieux village, resté dans l'état, est détruit peu à peu (notre église a été détruite, nos écoles aussi, notre plage « La Madrague » et son port ont été bétonnés **SEUL LE CIMETIERE RESTE DEBOUT !**

Nombre de nos descendants souhaitent pouvoir s'y rendre un jour et venir se recueillir sur la tombe de leurs ancêtres.

Nous avons le devoir de le protéger des intrusions, le rendre présentable et encourager les familles à venir entretenir leurs sépultures.

Maintenant qu'il est acté par les deux pays, que notre cimetière ne fait pas partie de la liste des cimetières chrétiens et juifs à regrouper sur Alger, et que nos ancêtres ne seront pas déplacés, nous avons le devoir de ne pas le voir être détruit sur place et de démarrer enfin sa restauration.

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, il a été créé en 2004, un fonds de concours, rattaché au budget du Ministère des Affaires Etrangères, pour collecter les contributions des collectivités locales, des associations, des particuliers.

Les donateurs ont toute possibilité de préciser vers quel cimetière ils entendent voir diriger leurs contributions. Ainsi, les fonds collectés par notre association serviront intégralement à la restauration du cimetière d'Aïn Benian.